

## COMMUNE D'HÉRIMÉNIL

### MOT DU MAIRE N° 4 - 2012

Chers Concitoyens,

Il est important de vous dire les soucis que nous venons de rencontrer, concernant les travaux de la Traverse :

**L'entreprise Receveur BTP** adjudicatrice du marché d'enfouissement vient d'être **mise en liquidation judiciaire** à compter du 31 juillet 2012 et nous avons aussitôt **mis en place** l'ensemble des **procédures nécessaires à la poursuite du chantier** en contactant les services de la préfecture et du Trésor Public.

Nous faisons ressortir le **caractère d'urgence** dans ce moment bien difficile à supporter avec les désagréments causés par le chantier en cours.

Nous vous remercions d'ailleurs pour votre citoyenneté, en supportant ces gênes bien désagréables.

Nous **faisons tout ce qu'il faut** pour **mener à bien** l'ensemble de **ces travaux** pour qu'ils soient **terminés au plus tôt** alors qu'ils étaient envisagés sur trois années.

Comme un « malheur n'arrive jamais seul », nous avons eu à subir **deux actes de vandalisme** :

- le premier, il y a deux semaines, où **10 poteaux d'éclairage public** nouvellement installés ont été vidés du câblage nécessaire à leur fonctionnement.
- le deuxième s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, où les **7 poteaux restants** ont connu le même sort.

**Nous avons déposé plainte et fait le nécessaire auprès de notre assurance.** Nous sommes obligés, là, d'attendre l'expertise pour réparer le préjudice.

**C'est inadmissible...** les mots ne sont pas suffisamment forts pour dire le côté inacceptable de ces exactions. Et ce n'est pas de voir que ces vandalismes se multiplient dans quantité de communes qui peut nous apaiser !

**Une note plus optimiste**, nous pensons à **notre brocante**. Nous vous adressons un courrier concernant cette manifestation. N'oubliez pas que la brocante sera organisée sur toute la partie allant de la rue de la Fratresse au chemin du Rupt... sur l'avenue du Stade.

Nous vous renouvelons la nécessité de **sortir vos voitures de ce périmètre dès le samedi 24 août 2012 au soir** et cela restera un beau moment de convivialité partagée.

Bonne poursuite de ces mois d'été avec un peu plus de soleil... et de perspective plus optimiste pour des demains meilleurs.

Avec mes sentiments dévoués,

*Le 8 août 2012.*

*Le Maire,  
Jean-Marc VILLEMIN*